



PRÉFET DE L'ORNE



## Compte-rendu de la réunion du réseau des acteurs de jeunesse ornais du 09 décembre 2014 à Alençon :

« Le numérique dans les ACM – support de communication, d'animation et prévention des risques »

**En partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de l'Orne**

### Présents :

Samuel AUBRIL, référent jeunes habitants, La Ferté Macé  
Evelyne BIEGLE, responsable enfance jeunesse, Radon  
Cécile GAUTIER, directrice ACM, L'Aigle  
Arthur LEPELLETIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCSPP de l'Orne  
Olivier HOUEL, éducateur, Argentan  
Emilie LESAGE, animatrice, CIAS des Pays de l'Aigle et de la Marche  
Emilie NAUDET, service civique, centre social ALCD  
Maud NEVES DE OLIVIEIRA, service civique, centre social ALCD  
Sophie PETIT, suivi administratif PEL, DDCSPP de l'Orne  
Loïc PIERRE, directeur ACM, La Ferté Macé  
Keny SASSIER, animateur EPN, CIAS des Pays de l'Aigle et de la Marche

### Intervenant extérieur :

Romain DUBREUIL, directeur du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de l'Orne

### **Séquence 1 (09h30 – 12h) : INTRODUCTION, ECHANGES ATOURS DES POSTURES PROFESSIONNELLES ET DES ENJEUX DE PROTECTION DES MINEURS**

- Introduction par Arthur LEPELLETIER pour cette journée de rencontre du réseau des acteurs de jeunesse ornais, en collaboration avec le BIJ de l'Orne
- Présentation du BIJ de l'Orne par Romain DUBREUIL

### **Une nécessité d'intégrer la question numérique aux projets pédagogiques des ACM**

Les structures ACM doivent se positionner sur la place du numérique au sein de leurs accueils compte tenu de l'importance croissante du numérique dans la vie des enfants et des jeunes. Or, à la lecture des projets éducatifs et pédagogiques, la question n'est que rarement abordée. Il pourrait par exemple être utile de développer dans les projets pédagogiques des propositions d'actions faisant appel à des outils numériques ou encore des règles d'utilisation ou non de consoles de jeux vidéos, des éventuels ordinateurs mis à disposition, des téléphones au sein des accueils, etc.

## **Un réseau de veille sur les actualités numériques conseillé parle BIJ et piloté par le Conseil Régional de Basse-Normandie :**

→ <http://www.scoop.it/u/mediationnumeriquenormande>

### **Règlementation du droit à l'image pour les mineurs**

Il est nécessaire de recueillir l'autorisation signée des deux parents (en mentionnant l'ensemble des éléments incontournables : contexte de capatation, types de supports utilisés et diffusion possible, durées de validité des autorisation, etc.) .

Si un enfant n'a pas l'autorisation, il faut ruser. Il est possible, par exemple, de faire 2 équipes et la photo de l'activité est prise avec le groupe où tous les enfants ont l'autorisation. Il est également possible de flouter le visage de l'enfant, mais cela est discriminant.

Le droit à l'information constitue une exception autorisant les journalistes à ne pas demander le consentement de la personne. La limite à l'exercice de ces droits est le droit au respect de la dignité de la personne ; c'est-à-dire que la photo doit être représentative du sujet traité.

### **Présentation des règles d'utilisation des contenus téléchargés sur internet : « les creatives commons »**

Il existe une codification permettant de préciser les différents droits d'utilisation applicables aux contenus libres d'accès (voir présentation en annexe).

### **Présentation de plusieurs outils pour les professionnels**

- Ziklibrenbib
- Google calendar
- Google drive
- Blogger
- Doodle
- Yammer et whaller (réseaux professionnels de partage d'informations beaucoup plus sécurisé que facebook)

### **Une nécessité de sensibilisation des animateurs aux outils numériques**

Il reste utile de s'appuyer sur les goûts et compétences particulières de chacun des animateurs tout en les sensibilisant à de nouveaux outils d'animation mobilisables. La montée en compétence dans l'utilisation du numérique implique le plus souvent une dimension partenariale et de partage, mais doit aussi passer par de l'auto-formation / auto expérimentation.

### **Quelle posture pour l'animateur face aux réseaux sociaux ?**

Les reseaux sociaux apparaissent comme des outils potentiels de mobilisation des jeunes. Pour intéresser les jeunes, il faut travailler sur les outils à la mode (qui changent vite...).

Une des grandes peurs du jeune est de louper quelque chose. Pour l'éviter, il a souvent plusieurs comptes sur différentes applications, et parfois même plusieurs compte sur une même application.

Il est vivement conseillé aux animateurs souhaitant utiliser ces supports pour échanger avec les jeunes de créer des comptes professionnels et de les utiliser avec la distance attendue d'un animateur professionnel à l'égard des mineurs qu'il encadre.

## **Séquence 2 (14h – 15h30) : PRESENTATION DE JEUX ET SUPPORTS D'ACTIVITÉS ET ECHANGES**

### **Présentation de différents jeux de sensibilisation au monde numérique (« Serious game ») :**

- Sociorézo
- 2025 Exmachina
- Soyeznetsurlenet
- @h...social !
- @miclick
- ...

### **Présentation de supports d'animation possibles :**

- GIMP
- INKSCAP
- SKETCHUP
- AUDACITY
- PIXTON
- BISTRIPS
- LIGHTPAINTING
- PARTYCLOUD
- « la réalité augmentée », ex : COLARMIX
- GEOCACHING
- JOOMAG (pour la création de journaux en ligne)
- TUMBLR (outil de microblogage)

### **Développer des projet numériques dans les ACM**

Les idées ne manquent pas. Cela demande néanmoins de l'implication et du temps de préparation. C'est surtout la connaissance de l'outil qui est nécessaire. Cela ne nécessite pas forcément de compétences approfondies, car les outils se sont beaucoup simplifiés ces derniers temps. Il faut s'emparer de ce sujet et l'intégrer aux projets développés. Il est même possible de faire de l'auto-formation, comme le font les jeunes eux-même. Il faut partir des compétences de l'animateur et y ajouter le numérique.

## **Séquence 5 (15h30 – 15h45) : BILAN ET CONCLUSION**

- Arthur LEPELLETIER rappelle l'intérêt de la formalisation de l'utilisation des outils numériques et de l'intégration de la question numérique dans les projets éducatifs et pédagogiques d'ACM
- Romain DUBREUIL rappelle que l'on ne peut pas faire l'économie de prendre en compte la dimension numérique aujourd'hui. Il y a la nécessité à l'heure actuelle d'utiliser un outil numérique, c'est une marche obligatoire vers la dématérialisation.

### **Annexe jointe au compte-rendu :**

- Annexe : présentation powerpoint de Romain DUBREUIL (BIJ)